

Section 31

Hommes et milieux : évolution, interactions.

Motion : Affichage résultats des jurys d'admissibilité

Faisant suite à l'annonce d'Antoine Petit (PDG du CNRS) d'afficher sur le site officiel des concours CNRS la liste des candidates et candidats admissibles aux concours par ordre alphabétique et non plus par ordre de mérite, la section 31 réaffirme son très fort attachement à la publication du résultat des classements du jury d'admissibilité par ordre de mérite scientifique.

Ce classement correspond au procès-verbal signé par l'ensemble des membres du jury d'admissibilité de la section 31. La section 31 est attachée à la transparence de ses décisions qui font suite à un long travail d'évaluation, de discussion et de sélection des dossiers.

La section 31 est choquée par le calendrier adopté par la direction du CNRS et juge déplorable la décision de son Président consistant à imposer une modification des principes de transparence quelques jours avant les auditions, le concours ayant débuté formellement le 1er février 2021.

Isabelle Thery-Parisot
Présidente de la section

Motion adoptée le : 18 /03/2021
18 votants [18] oui, [0] abstention, [0] non

Destinataires:

- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science
- Stéphane BLANC, directeur de l'INEE
- François Joseph RUGGIU, directeur de l'InSHS
- André LE BIVIC, directeur de l'INSB
- Ali CHARARA, directeur de l'INS2I
- Pascal AUSCHER, directeur de l'INSMI
- Astrid LAMBRECHT, directrice de l'INP
- Jean-Yves MARZIN, directeur de l'INSIS
- Reynald PAIN, directeur de l'IN2P3
- Jacques MADDALUNO directeur de l'INC
- François-Joseph RUGGIU, directeur de l'InSHS
- Nicolas ARNAUD, directeur de l'INSU
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des sections et CID du Comité national.